

## Offre d'emploi **Régisseur (euse) de théâtre** Code ROME L1504 Éclairage spectacle

### L'association

*Depuis 16 ans, le Théâtre La Vista est un lieu de fabrication et de diffusion des créations de spectacle vivant des compagnies régionales.*

*La programmation s'adresse aux 2/3 à un public familial.*

*La Vista mène des projets d'action culturelle et d'éducation artistique, et entretient un lien fort avec le public du quartier, de Montpellier et de sa région.*

Taille de l'entreprise - 6 salariés, 5,1 ETP

Secteur d'activité - Théâtre privé subventionné par : Ville, Région, Département, Etat, CAF

Lieu de travail – Théâtre La Vista. Montpellier, 42 rue adam de Craponne. Jauge : 76 places

Programmation 16/17 > [theatrelavista.fr](http://theatrelavista.fr)

### Description de l'offre

Le régisseur de théâtre est chargé de l'accueil technique des créations des compagnies, du déroulement des spectacles, des tâches de montage et de régie et de la maintenance du lieu sous la responsabilité du régisseur principal.

### Détail de l'offre

- accueil des compagnies, installation et désinstallation du matériel de régie lumière et son
- déroulement des spectacles, tâches de régie lumière, lecture des plans de feu
- entretien du théâtre, scène, salle d'accueil, sanitaires, loges, travaux et maintenance
- entretien et réparation du matériel
- formation interne et externe à la sécurité des lieux et à la régie lumière
- en cas de besoin, aider le reste de l'équipe dans les tâches du quotidien (courses, etc.)

### Profil recherché

Expérience ou titre professionnel exigés  
Adaptabilité, rigueur et sens du contact  
Intérêt pour le spectacle vivant  
Connaissance bureautique de base exigée  
Domicile à proximité de Montpellier apprécié  
Permis B souhaité

**Éligibilité CAE-CUI nécessaire**, contactez Pole-Emploi (Tel 3949)

**Type de contrat** CDD de 12 mois renouvelable, convention CAE-CUI de 24 mois

**Salaire indicatif** Groupe 6 Echelon 1 Conv.Coll. CCNEAC soit 10,42 € brut / heure cumulable avec la Prime d'activité de la CAF (ex-RSA) – simulation sur CAF.fr

**Durée hebdomadaire de travail** 24h (104 h mensuel)

Horaires variables et flexibles en fonction des besoins des spectacles.

Travail en soirée et les samedis et dimanches en alternance avec l'autre régisseur.

**Date limite de candidature** 15 janvier 2017

**Prise de fonction** 30 janvier 2017

**Contact** A l'attention de Monsieur Hammel, Président

[jonathanchevalier@theatrelavista.fr](mailto:jonathanchevalier@theatrelavista.fr) Jonathan CHEVALIER, administrateur